



VILLE DE SAINT-BASILE
MRC DE PORTNEUF
PROVINCE DE QUÉBEC

**SAINT
BASILE**

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la susdite municipalité

Projets de règlements n^{os} 03-2025 et 04-2025

Le 13 février 2025

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, QUE :

Lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 10^e jour du mois de février 2025, le conseil de cette Ville a adopté les **projets de règlement** suivants et tiendra une **assemblée publique de consultation** le 3^e jour du mois de mars 2025 à compter de 18h30 au Centre Nature, 1 avenue du Centre-Nature, Saint-Basile.

Le projet de règlement numéro 03-2025 modifiant le règlement relatif à l'administration des règlements d'urbanisme numéro 10-2012 afin de prévoir des modalités encadrant le dépôt d'une demande de permis pour la réalisation d'un projet résidentiel intégré

Ce projet de règlement numéro 03-2025 a pour objet de :

- Prescrire les documents et renseignements requis dans le cadre d'une demande de permis de construction pour un projet résidentiel intégré;
- Prévoir une mesure d'exception relative aux conditions d'émission d'un permis de construction pour un projet résidentiel intégré réalisé dans un secteur desservi par les réseaux d'aqueduc et d'égout.

Le projet de règlement numéro 04-2025 modifiant le plan d'urbanisme numéro 06-2012, le règlement de zonage numéro 07-2012 et le règlement de lotissement numéro 08-2012 en vue de permettre la réalisation d'un projet résidentiel intégré en bordure du boulevard du Centenaire

Ce projet de règlement numéro 04-2025 a pour objet de :

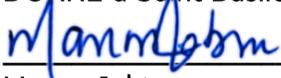
- Modifier la carte des grandes affectations du territoire du plan d'urbanisme numéro 06-2012 de manière à attribuer une affectation résidentielle de moyenne ou haute densité à une partie du lot 4 898 375 situé au 230, boulevard du Centenaire;
- Modifier le règlement de zonage numéro 07-2012 en concordance avec cette modification qui sera apportée au plan d'urbanisme de manière à créer une zone résidentielle de haute densité Rc-8 à même une partie de la zone commerciale intermédiaire Cb-2 et à modifier la grille des spécifications afin de prévoir les usages et les normes qui seront applicables à l'intérieur de cette nouvelle zone;
- Bonifier les modalités relatives aux projets résidentiels intégrés qui apparaissent au règlement de zonage;
- Modifier le règlement de lotissement numéro 08-2012 afin de réduire les normes minimales de lotissement exigées pour les terrains desservis par les réseaux d'aqueduc et d'égout qui sont destinés à accueillir des habitations multifamiliales comportant 12 logements et plus;
- Prévoir des mesures d'exception applicables aux projets résidentiels intégrés au règlement de lotissement.

QU'au cours de cette assemblée publique de consultation, le Maire ou la personne nommée par le Conseil expliquera la teneur des projets de règlement susmentionnés ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer.

QUE les projets de règlement numéros 03-2025 et 04-2025 sont disponibles pour consultation au bureau de la soussignée, aux heures régulières d'affaires, soit de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 du lundi au jeudi et de 8h30 à 12h00 le vendredi, à l'hôtel de ville relocalisé temporairement au 39 avenue Caron, Saint-Basile, ces projets de règlements sont également disponibles sur le site internet de la Ville : www.saintbasile.qc.ca

QUE le projet de règlement numéro 04-2025 contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

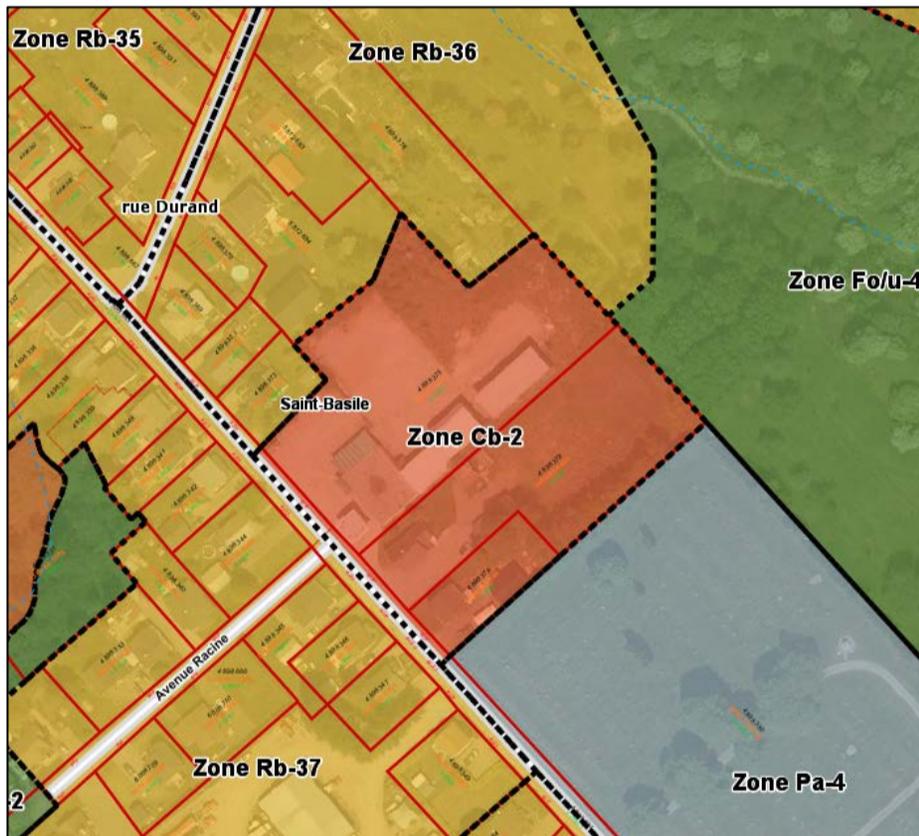
DONNÉ à Saint-Basile, ce 13^e jour de février deux mille vingt-cinq.



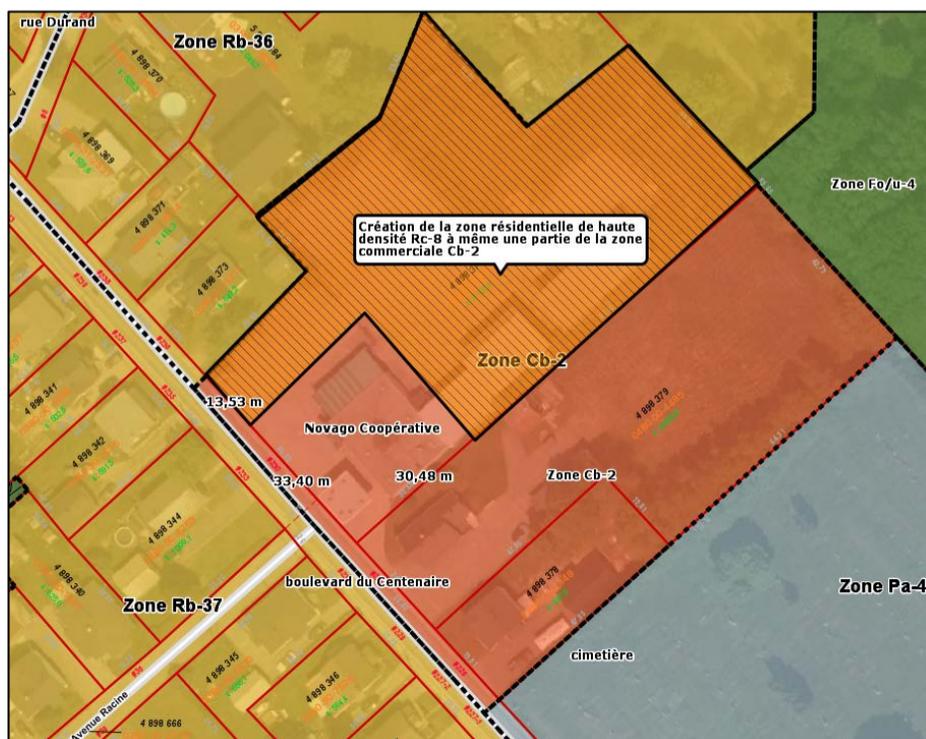
Manon Jobin
DGA, greffière-trésorière par intérim

Modification du plan de zonage (feuilles 1 et 2)

Avant modification

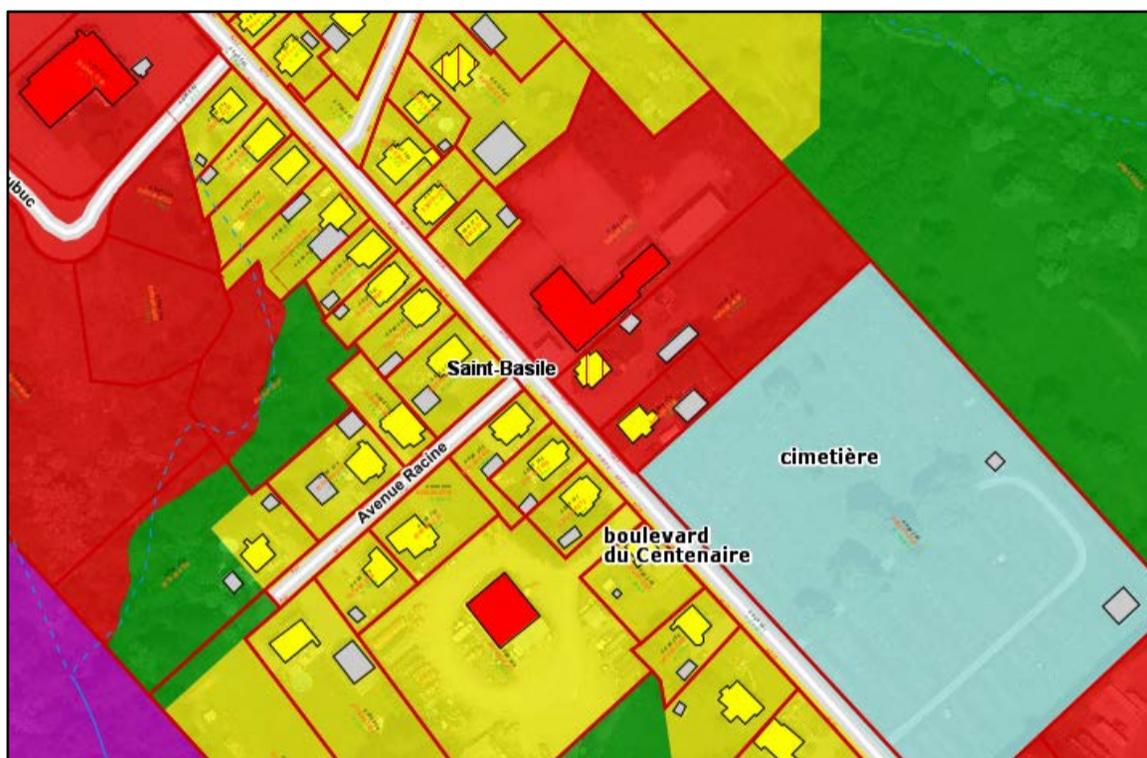


Après modification



Modification de la carte des grandes affectations du territoire du plan d'urbanisme (feuilles 1 et 2)

Avant modification :



Après modification :

